

COLLÈGE ANTONIN PERBOSC à Lafrançaise

Le projet d'extension



Perspective d'ambiance intérieure



Vue du projet du nouveau bâtiment

Projet : 360° Architecture mandataire, IStructures, EcoZimut, Urbactis, Amplétudes
Images de synthèse : Heterotopia

Le Conseil départemental a validé lors de sa séance du 22 juin 2023, le projet d'extension du collège Antonin Perbosc à Lafrançaise, pour répondre aux évolutions démographiques du département. Il est rappelé que la sous-capacité de cet établissement est palliée actuellement par des bâtiments modulaires.

L'étude des besoins par un programmiste a conclu à un scénario visant à supprimer les bâtiments modulaires par une extension neuve et réaménager une partie des espaces de l'existant. Le collège aura une capacité maximale fixée à 600 élèves.

L'extension sera de plain-pied et comprendra :

- > **5 salles de cours,**
- > **2 salles d'études,**
- > **des blocs sanitaires.**

L'enveloppe prévisionnelle a été évaluée à 3 006 000 euros TTC. Ce montant intègre les frais d'études nécessaires à l'élaboration du projet ainsi que le coût des travaux. Un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en février 2026 au cabinet toulousain 360° Architecture à la suite d'un concours de maîtrise d'œuvre. L'Avant Projet Sommaire a été validé en juillet 2026.

Les travaux devraient débuter au printemps 2027 et la fin des travaux de l'extension est prévue en **avril 2028.**

